

TRAKTANDUM 4

ORDRE DU JOUR 4

GENEHMIGUNG DES PROTOKOLLS DER
DELEGIERTENVERSAMMLUNG VOM 30. APRIL 2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
DES DÉLÉGUÉ·E·S DU 30 AVRIL 2022

ANTRAGSTELLER: ZENTRALVORSTAND
REQUÉRANT : COMITÉ CENTRAL

Der Zentralvorstand beantragt die Genehmigung des Protokolls der Delegiertenversammlung vom 30. April 2022.

Le comité central propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégué·e·s du 30 avril 2022.

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 30 AVRIL 2022

LIEU : MAISON DU SPORT, ITTIGEN
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENTE : DR. EWEN CAMERON, CO-PRÉSIDENT FSN
BARTOLO CONSOLO, CO-PRÉSIDENT FSN
DURÉE : 13:30-16:30
PROCÈS-VERBAL : SVEN PFEUTI, VINCENT AEBISCHER

1. BIENVENUE

Dr. Ewen Cameron commence par saluer tous les délégués, le Président d'honneur Hans Ulrich Schweizer, les autres membres d'honneur, Pierre-André Weber, représentant de l'OFSPPO et les réviseurs pour la première AD en présentiel depuis 3 ans.

Il salue spécialement les invités Edith Wälti-Boss, Jürg Hochuli, Dr. Michael Badulescu, Urs Linsi et Peter Kaiser ainsi que les athlètes olympiques présents.

Sont excusés, entre autres :

- Jürg Stahl, Président SOA
- Roger Schnegg, Directeur SOA
- Matthias Remund, Directeur OFSPPO
- Barbara Moosmann, membre du conseil exécutif SOA
- Noè Ponti, athlète

Remerciements

EC remercie les partenaires et les sponsors, dont Sunrise pour la collation.

Minute de silence pour les défunts

Une minute de silence est observée à la mémoire des personnes décédées depuis la dernière AD.

Décédés en 2021 :

- Karl Curiger-Wohnlich (1938-2021), SC Horgen
- Vivian Brandes (1961-2021), SC Frauenfeld
- Aron Brun (2002-2021), Verein Zürcher Wasserspringer
- Hansruedi Kern (1954-2021), SC Horgen

Décédés en 2022 :

- Daniel Pansier (1947-2022), Lancy Natation
- Peter (Böbs) Frey (1951-2022), Waterpolo

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



MOT DE BIENVENUE DE PIERRE-ANDRÉ WEBER, CHEF DU SPORT DES JEUNES ET DES ADULTES, OFSPO

PAW salue tous les délégués. Se présente et parle brièvement de son passé de nageur.

En tant que "Critical Friend", il souhaite à présent aborder quelques points. Il fait référence à l'année 2000 comme point tournant. Cette année-là, une direction sportive avait été définie pour la première fois dans une fédération. Depuis, il y a eu un développement continu. Le système des centres de promotion des espoirs a été développé, les centres de la fédération ont été introduits - la promotion du sport d'élite est allée crescendo.

Mais qui faut-il féliciter pour tout cela ? Les entraîneurs, les parents, le chef des juges, notre Président d'honneur, etc. Il faut réfléchir aux raisons de ce succès. Ce n'est pas à partir de belles histoires de natation que nous avançons, mais à partir des différentes étapes de la progression - ce n'est que lorsque nous savons ce qui s'est réellement passé que nous pouvons continuer à évoluer.

Il existe 3 piliers pour une promotion du sport réussie : le premier pilier est le SAVOIR, le deuxième pilier est le SAVOIR FAIRE et le troisième pilier est l'ATTITUDE.

Concernant ce dernier pilier, tous les sports ont encore un énorme potentiel. Ce pilier a déjà beaucoup évolué et doit continuer à se développer de manière importante. PAW attire l'attention sur les nouveaux principes éthiques. PAW demande que tous, y compris les délégués, ouvrent les yeux et contribuent à ce que les trois piliers continuent à évoluer.

PAW signale également l'anniversaire de Jeunesse & Sport et renvoie aux infos qui se trouvent sur le site web.

EC remercie PAW.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

EC souligne l'envoi de l'invitation et la publication dans les délais de tous les documents sur le site web le 31 mars 2022. Conformément à l'art. 21 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les temps et en bonne et due forme et le quorum est atteint.

Dans la salle, 295 voix au total sont présentes. Pour la majorité des $\frac{2}{3}$, 198 voix sont nécessaires, pour la majorité simple, 148 voix.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEURS

Sont proposés et élus

- Peter Burkhalter
- David Perreira
- Laurent Ballif
- Bibiana Streicher

Décision : Les scrutateurs sont élus sans opposition.

EC remercie les scrutateurs.

4. INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ORGANISÉE PAR ÉCRIT LE 24 AVRIL 2021

Les résultats des votes ont été publiés immédiatement après le vote de l'année dernière et mis en ligne sur la page d'accueil. Il n'y a pas eu d'opposition. EC fait une brève rétrospective et présente les chiffres des votations et des élections de l'année 2021. EC mentionne la forte participation au vote par correspondance. Il n'y a pas d'objections ou de contestations.

Décision : Les résultats des votes sont approuvés à l'unanimité.

5. TRAITEMENT DE RECOURS

Aucun recours n'a été déposé par des clubs, que ce soit en temps voulu ou en retard.

6. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 DU COMITÉ CENTRAL

Le rapport annuel est en ligne sur le site web depuis le 31 mars. Il n'y a pas de questions ou d'objections concernant les rapports annuels.

Décision : Le rapport annuel est approuvé sans opposition.

7. COMPTES ANNUELS 2021

EC fait remarquer que les comptes annuels 2021 sont exceptionnellement gonflés. Cela s'explique par le soutien financier important du monde politique.

Samuel Eastus présente les comptes annuels : Pour que cela reste dans un cadre raisonnable, seules les recettes totales et les dépenses sont présentées par rapport au budget. Il y a quelques remarques sur les écarts dans les centres de coûts.

Prise de connaissance des comptes de résultat de la caisse centrale et de la formation (SE)

L'écart massif au niveau des recettes et des charges du secrétariat résulte du fait que la distribution des mesures de stabilisation 2021 aux requérants, d'un volume d'environ 4 millions, a été effectuée via le secrétariat. Sinon, le secrétariat aurait clôturé à peu près conformément au budget.

En ce qui concerne la formation, les conditions cadre en constante évolution (annulations / taille des groupes) pour la réalisation des cours ont eu un impact massif sur les coûts administratifs. Les coûts supplémentaires d'environ 74'000 ont été couverts par les mesures de stabilisation.

Prise de connaissance des comptes de résultat des 4 disciplines sportives (SE)

La natation présente, avec le secrétariat, le plus grand écart par rapport au budget avec 570'000. Cependant, environ 220'000 de ces coûts sont neutres, car en 2021, les contributions variables de la PDE ont été beaucoup plus élevées et ont été transférées 1:1 aux centres de promotion. Du côté des dépenses, ce sont principalement les activités et les compétitions rattrapées, associées à l'augmentation massive des frais de voyage et

d'hébergement, qui sont responsables du déficit important, qui a pu être compensé d'une part par des fonds CISIN supplémentaires non budgétés d'environ 75'000 et des fonds de stabilisation de 270'000.

Comme pour la natation, les activités et les compétitions rattrapées, associées à l'augmentation massive des frais de voyage et d'hébergement, sont principalement responsables de l'écart d'environ 115'000. En Diving, environ 20'000 de ces coûts sont neutres en raison des contributions variables de la PDE. Ceci, ajouté à la perte de participation financière des athlètes, a conduit à un déficit d'environ 130'000, qui a été compensé par des fonds de stabilisation.

Pour Artistic Swimming, l'écart d'environ 80'000 par rapport au budget résulte principalement des contributions variables supplémentaires de la PDE, neutres en termes de coûts, d'environ 67'000. Le reste de la différence se compose de frais de personnel réduits et de dépenses accrues pour les activités.

En raison de l'annulation partielle des championnats, seule une partie des frais d'inscription et des licences a pu être facturée pour le water-polo, ce qui a entraîné une baisse des recettes de 191'000. Ce manque à gagner a également été compensé par une baisse des dépenses de 95'000 pour le championnat. En outre, l'augmentation des contributions variables de la PDE d'environ 40'000 a également contribué à la différence par rapport au budget. Finalement, un déficit de 145'000 a été couvert par les mesures de stabilisation.

Grâce au généreux soutien de la Confédération, l'ensemble de la Fédération a terminé l'année de manière équilibrée et un chiffre d'affaires de 10,8 millions.

Le total du bilan a augmenté d'environ 1,3 million par rapport à l'année précédente, ce qui est principalement dû à la régularisation du versement de la 2e phase des mesures de stabilisation de plus d'un million.

Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision externe (Benjamin Block, Aeberli Treuhand AG)

BB explique que, comme l'année dernière, un contrôle restreint a été effectué. Comme les années précédentes, la révision restreinte a été effectuée conformément aux directives. Il n'y a pas de questions concernant les modalités de la révision.

Prise de connaissance du rapport de révision interne (Anastassia Tendon)

AT explique que, comme l'année précédente, la crise Covid a marqué la vie quotidienne, également en ce qui concerne la Fédération. La répartition des fonds a été effectuée de manière professionnelle et les directives de Swiss Olympic ont été respectées. Le projet informatique a été mené à bien. La Fédération a réussi à maîtriser les dernières années avec succès et est bien positionnée pour l'avenir.

8. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Prise de connaissance par AT

EC excuse l'absence de Michael Schallhart pour cause de maladie. Il s'excuse en outre que ce message ne parvienne que maintenant.

Laurent Ballif s'enquiert de la composition des capitaux de la Fédération.

SE : Les différents capitaux libres des disciplines sportives ont été regroupés car ils ne sont pas pertinents d'un point de vue juridique. Les éventuels bénéfices des centres de coûts sont affectés à 100%. Le secrétariat constitue une exception : si les éventuels excédents ne peuvent pas être mis en réserve et affectés de manière judicieuse, ils sont versés au capital libre.

Il n'y a pas d'objection ni de vote contre les comptes annuels. EC remercie les délégués pour leur confiance.

Décision : Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

9. DÉCHARGE AU COMITÉ CENTRAL

EC demande de donner décharge au comité central.

Décision : Décharge accordée à une large majorité sans voix contre.

10. RECONNAISSANCES, TÉMOIGNAGES D'HONNEUR ET REMERCIEMENTS

Elena Nembrini est proposée comme membre d'honneur. EC invite HUS à monter sur le podium. HUS rend hommage à Elena Nembrini. Elena Nembrini est acceptée comme membre d'honneur avec de chaleureux applaudissements et une standing ovation. EN remercie le comité central.

L'insigne d'honneur en or est décernée à Ildiko Cameron. Daniel Laube fait l'éloge d'Ildiko Cameron. Elle reçoit l'insigne d'honneur en or. Des applaudissements suivent.

Les clubs suivants qui ont célébré un anniversaire ces deux dernières années ainsi que cette année sont mis à l'honneur :

2020

- Lausanne Natation, 100 ans (1920)
- Schwimmclub Kreuzlingen, 75 ans (1945)
- Fédération Fribourgeoise de Natation, 50 ans (1970)
- Küsnachter Schwimmverein, 50 ans (1970)
- Schwimmverein Davos, 50 ans (1970)

2021

- Schwimmclub Chur, 100 ans (1921)
- Schwimmclub Spiez, 100 ans (1921)
- Lancy-Natation, 50 ans (1971)
- Schwimmclub Meilen, 50 ans (1971)

- Schwimmklub Gelterkinden, 50 ans (1971)

2022

- Wasserballklub Stadtmannschaft Zürich, 50 ans (1972)
- Wassersportclub Albis, 50 ans (1972)

EC demande aux représentants des clubs de s'avancer pour la remise d'un diplôme par Bartolo Consolo. Les clubs non représentés reçoivent leur diplôme par la poste.

Au cours des deux dernières années, trois membres ont quitté le comité central. A cause de Covid-19, ils n'ont pas pu être remerciés correctement jusqu'à présent :

- Jürg Hochuli (2015-2019) : Chef finances
- Dr. Michael Badulescu (2013-2020) : Directeur sportif waterpolo
- Edith Wälti-Boss (2017-2021) : Directrice sportive Artistic Swimming

EC remercie Jürg Hochuli, Dr. Michael Badulescu et Edith Wälti-Boss pour leurs mérites. BC leur remet les cadeaux.

EC félicite les athlètes qui ont représenté notre pays et nos disciplines sportives aux Jeux olympiques :

Swimming

- Jérémy Desplanches
- Antonio Djakovic
- Nils Liess
- Roman Mityukov
- Noè Ponti
- Lisa Mamié
- Maria Ugolkova

Diving

- Michelle Heimberg

EC demande à Lisa Mamié et Michelle Heimberg, toutes deux présentes, de s'avancer pour la remise d'un cadeau par BC et les remercie d'être venues.

PAUSE

11. INFORMATIONS DES QUATRE DOMAINES SPORTIFS

Swimming (Philippe Walter)

PW mentionne qu'en 2021, il s'est passé quelque chose de très spécial en natation.

Rétrospective :

Il y a eu 8 médailles internationales dans 4 championnats internationaux. Il mentionne les médaillés (Roman Mityukov, Maria Ugolkova, Jérémy Desplanches, Lisa Mamié, Antonio Djakovic, Noè Ponti) et leur potentiel futur.

Il y a également beaucoup d'athlètes prometteurs de la relève. 23 athlètes ont participé aux CEJ de Rome. De plus, de nombreux athlètes d'élite viennent tout juste de quitter la catégorie junior, ils sont donc encore jeunes et ont une longue période devant eux, durant laquelle des performances maximales sont possibles.

L'Open Water a également été convaincant au niveau international et présente un bilan très positif.

PW prend également position sur l'influence de Covid : les Masters ont été freinés. PW souligne l'importance des Masters aujourd'hui et à l'avenir. Les formations des juges ont dû se déplacer dans l'espace virtuel, les pertes financières ont dû être compensées par les mesures de stabilisation.

Perspectives :

Elite : CM et CE 2022 ; Espoirs : CEJ et EYOF 2022.

En raison des nombreux championnats internationaux, l'élite se concentrera surtout sur les championnats d'Europe.

Diving (Dr. Patrik Gisel)

PG mentionne que l'année 2021 a été l'année la plus réussie pour la discipline. PG donne un aperçu des succès : finale olympique, finale à la Coupe du monde, etc. L'objectif doit être de répartir les succès sur plusieurs épaules. Actuellement, le succès ne repose que sur une seule athlète.

PG mentionne le développement positif en termes d'infrastructure : par exemple, une nouvelle piscine avec une tour de 10 mètres.

Professionnalisation de la discipline : réduction de 4 à 2 centres de performance. Organisation de championnats internationaux en Suisse. PG demande aux clubs de lancer des appels aux personnes intéressées par le plongeon.

De plus, PG fait part de ses souhaits aux délégués : premièrement, il faudrait des clubs de natation qui poussent les infrastructures pour le Diving et qui seraient intéressés par une section Diving. Deuxièmement, les shows de Diving devraient être organisés par les clubs comme événements. Et troisièmement, il s'agirait de collaborer dans le domaine du sponsoring.

Water-Polo (Lucas Bächtold)

LB mentionne les points qui ont été discutés lors de l'AS. voir procès-verbal de l'AS WP.

Il rappelle la vision de la Fédération et celle de la discipline. Tout ce que la discipline sportive entreprend doit être basé sur cette vision. Il met notamment l'accent sur le plan d'entraînement cadre, qui est reconnu au

niveau international et qui donne de très bons résultats. Ils veulent également mieux former les athlètes de la relève et mettre à disposition des moyens pour améliorer la formation.

U15 : Une nouvelle forme est introduite. Le titre de champion sera disputé lors d'une Final 4.

Appel à trouver de nouveaux fonctionnaires pour les postes vacants.

Tout n'a pas été atteint lors de l'AS, mais il reste ainsi des points sur lesquels il est toujours possible de travailler.

Artistic Swimming (Markus Thöni)

Bilan :

- MT mentionne que l'AS a connu une année très turbulente.
- Des compétitions ont à nouveau pu être organisées en CH et à l'étranger.
- Participation et principaux résultats : Elite 6e place en Team Tech et Solo Tech aux CE, etc.
- Compétition de sélection pour les Jeux olympiques de Tokyo : personne n'a pu se qualifier pour les Jeux, ce qui est décevant.

Problèmes actuels :

- Déclassement de l'Artistic Swimming par Swiss Olympic, ce qui semble décevant mais logique.
- Publication du rapport d'enquête externe par le DDPS : MT mentionne qu'après la publication du rapport d'enquête, le sport doit travailler sur sa réputation et se remettre sur la bonne voie.
- De plus, les problèmes de jugement doivent être maîtrisés et des mesures doivent être prises.
- Changements de personnel : MT évoque les changements au sein de la direction et du secrétariat. La discipline est toujours à la recherche d'une aide administrative au sein du secrétariat.
- En outre, MT remercie les responsables des clubs pour leur collaboration.

Perspectives :

- Participation à des compétitions internationales.
- La sélection du duo pour Paris 2024
- La construction d'une large base en collaboration avec les régions et les clubs.
- La mise en œuvre des mesures relatives au rapport d'enquête : tous les clubs ont été contactés avec un plan de mesures. La discipline sportive et en particulier les clubs doivent mettre en œuvre ces mesures.
- De plus, de nouvelles mesures d'amélioration sont nécessaires pour les jugements lors des compétitions nationales.

12. FIXATION DES COTISATIONS ET DES TAXES

EC explique qu'il n'y a pas de raison d'ajuster les taxes. En conséquence, ils resteront inchangés pendant une année supplémentaire.

Décision : Les cotisations et les taxes sont approuvées à l'unanimité.

13. BUDGETS DE L'ANNÉE EN COURS

EC excuse SE, qui a dû quitter l'Assemblée en raison d'un incident familial. EC le remplace pour présenter le budget.

Le budget est similaire à celui d'avant la pandémie. Il n'y a pas de réserves disponibles pour 2022. EC souligne l'importance du controlling.

Information par rapport au budget de la caisse centrale et de la formation

Le secrétariat a budgété de manière analogue aux années précédentes. Selon le principe de précaution, les recettes provenant des cotisations des membres et du franc de solidarité ont été budgétées un peu plus bas.

Le domaine de la formation budgétise cette année des recettes supplémentaires de 178'000. Grâce à la nouvelle convention élaborée entre la Fédération et l'Office fédéral du sport, de nouvelles tâches ont été confiées à la Fédération. Les dépenses supplémentaires seront remboursées à la Fédération à hauteur de 120'000. En raison de la situation plus détendue, il devrait être possible cette année d'organiser beaucoup plus de cours avec plus de participants, raison pour laquelle plus de recettes de cours ont été budgétées.

Information par rapport aux budgets des quatre domaines sportifs

La natation a budgété environ un demi-million de plus pour l'année en cours. Les recettes supplémentaires se composent comme suit :

- | | |
|---|--|
| • Plus de contributions PDE variables | 220'000 (neutres en termes de coûts, car versement 1:1 aux centres de promotion) |
| • Contributions suppl. Swiss Olympic | |
| • Science du sport | 80'000 |
| • Entrées suppl. de CISIN | 90'000 |
| • Entrées de licences analogue Pré-Corona | 68'000 |
| • Projet FINA | 30'000 |

Les recettes supplémentaires affectées ont été budgétées en conséquence dans les dépenses. Les recettes supplémentaires libres servent à couvrir les coûts supplémentaires des événements internationaux.

Diving dispose de peu de recettes variables et a donc budgété de manière analogue à l'année précédente. Les éventuelles dépenses supplémentaires pour les compétitions internationales devraient être compensées par des participations financières des athlètes aux coûts.

En raison de la rétrogradation de l'Artistic Swimming par Swiss Olympic du niveau 3 au niveau 4, la discipline perd 230'000 subventions par an. Cette année, 62 000 seront compensées par des participations financières délimitées des athlètes. D'autres revenus par des participations aux coûts, des frais d'inscription et des donateurs devraient réduire la baisse des recettes de 27'000. Au total, la diminution des recettes en 2022 s'élève à environ 141'000. En raison de cette diminution des recettes et de la légère augmentation des dépenses dans le domaine du sport d'élite, les autres dépenses ont été réduites en conséquence. Les coûts salariaux ont notamment été réduits de 155'000.

Pour l'année en cours, le water-polo dispose d'environ 65'000 de moins, ce qui est principalement dû à la diminution des recettes de la CISIN au-delà du montant de 80'0000. L'excédent de la Fédération de l'année précédente n'est plus disponible dans la même mesure. En outre, 40'000 ont été budgétés en tant que recettes supplémentaires neutres en termes de coûts de contributions variables à la PDE. Les recettes provenant des produits et services, c'est-à-dire les cotisations des membres et les autres recettes, ont été budgétées à hauteur de 25'000. En conséquence, les dépenses ont été réduites dans le domaine du sport d'élite et de la relève ainsi que dans le cadre du championnat.

Les budgets des différentes sections ont été approuvés par 262 voix pour et 21 voix contre.

Le vote obligatoire sur le budget consolidé 2022 suit.

Décision : Le budget consolidé 2022 est approuvé à une large majorité de 273 voix, sans voix contre.

14. INFORMATION PAR RAPPORT AUX BUDGETS PRÉVISIONNELS 2023

EC informe sur le budget de la Fédération. La budgétisation pluriannuelle a été temporairement suspendue en raison de la situation actuelle et de l'incertitude qui en découle en matière de planification. Le CC abordera prochainement le sujet et discutera de la suite à donner.

15. ADOPTION DES STATUTS ET DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FSN

EC informe des adaptations exigées par SO et la FINA concernant la Gouvernance, le dopage, l'égalité, la commission des athlètes et Swiss Sport Integrity.

La Fédération les a intégrées dans ses statuts. En raison de l'introduction de la commission des athlètes et du maintien d'une systématique, toute la numérotation des statuts a dû être revue.

Proposition 1: Art. 15 ff.: Indépendance, principes éthiques, anti-dopage et Swiss Sport Integrity

Fabienne Christen du Schwimmverein Küssnacht mentionne que toutes les formulations sont uniquement au masculin. EC explique que les points rédactionnels pourront encore être révisés et qu'il s'agit ici du contenu. HUS mentionne également que l'adaptation rédactionnelle prend du temps, mais qu'elle sera examinée dans les prochaines semaines. De plus, HUS prend position sur les statuts et se réfère à la formulation du genre.

Décision : La proposition est approuvée sans voix contre.

Proposition 2 : Art. 46 : Élections lors de l'Assemblée des délégués et des assemblées sportives = limitation de la durée des mandats

EC attire l'attention sur la recherche de femmes pour le CC et mentionne que le recrutement est difficile, mais que le CC est motivé pour travailler dans cette direction.

Décision : La proposition est approuvée sans voix contre.

Proposition 3 : Art. 63 : Commission des athlètes

Décision : La proposition est approuvée sans voix contre.

16. ÉLECTIONS

Election de remplacement du ressort finances au comité central

Candidat Dr. Urs Linsi, Sils Maria

Décision : Dr. Urs Linsi est élu sans voix contre et avec les applaudissements.

EC félicite Urs Linsi pour l'élection et mentionne que le financement de la Fédération doit être revu et que le CC s'adressera aux clubs à ce sujet en temps voulu. Ceci également en vue des cotisations des membres, etc.

Elections complémentaires - Révision interne

Candidat Peter Kaiser, Soleure

Décision : Peter Kaiser est élu sans voix contre et avec les applaudissements.

EC félicite Peter Kaiser pour l'élection.

17. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION EXTERNE (ART. 35 DES STATUTS)

Proposition : Réélection de la société Aeberli Treuhand AG, Zurich.

EC mentionne que la société Aeberli Treuhand Zürich est notre réviseur depuis 2018. Ils font un très bon travail et ont largement contribué à harmoniser la comptabilité financière pour toutes les disciplines sportives et à créer par là la transparence souhaitée. Ils ont ainsi apporté une contribution précieuse à l'excellent bilan actuel.

Décision : La Aeberli Treuhand AG est élu sans voix contre et avec les applaudissements.

18. ORIENTATION AU SUJET DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 22 AU 23 AVRIL 2023 À SURSEE

EC mentionne qu'il y aura une AD de 2 jours en 2023. Ceci afin de profiter de la vague de succès actuelle et de pouvoir présenter les différentes disciplines. De plus, elle devrait avoir lieu au Campus Sursee en guise de remerciement pour leur bienveillance, entre autres en ce qui concerne les frais d'annulation.

19. DIVERS

Le projet de loi sur l'encouragement du sport est en cours. La décision sera communiquée ultérieurement et les statuts de Swiss Aquatics devront probablement être adaptés à nouveau.

Grâce à la nouvelle direction de la LEN, les relations avec la LEN se sont améliorées.

Au niveau international, les directions de la LEN et de la FINA ont changé. Les relations internationales ont été rétablies. Cela entraînera logiquement des ajustements et des répercussions. La tâche principale des deux fédérations est la Good Governance. De ce fait, il y a aussi beaucoup de changements au sein de la FINA.

La coordination des championnats internationaux devra s'améliorer. Cela va probablement s'arranger avec le temps.

20. REMERCIEMENTS ET MOT DE LA FIN

EC remercie le traducteur et le staff, les délégués pour leur participation et leur soutien, et tous les invités pour leur présence. Il clôt l'assemblée et souhaite un bon retour à tous.

FIN